

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOTRE ENTREPRISE (GPEC)

Vos besoins

- Maintenir la compétitivité de votre entreprise en disposant des compétences nécessaires
- Anticiper vos besoins en compétences pour déployer votre stratégie
- Adapter les compétences de vos emplois et de vos salariés aux évolutions de votre environnement
- Motiver et fidéliser vos collaborateurs par la valorisation de leurs compétences

Nos atouts

- Une démarche structurée, outillée, adaptée à vos enjeux et à votre culture d'entreprise
- Mise en place du « juste nécessaire » pour que votre démarche vive dans le temps
- Notre connaissance des métiers industriels

Tarif

Nous consulter / Devis sur demande.
Des aides financières sont possibles.

Contact

Isabelle PIRODON : i.pirodon@uimmlyon-conseil.com
Tél. 04 78 77 36 40

Notre démarche

- **Identifier vos enjeux au regard de votre démarche compétences** (facteurs d'évolution : marchés, innovation, technologie, normes...) : formalisation de votre stratégie et de son impact sur le plan RH
- **Réaliser un diagnostic de l'existant** (quels outils RH déjà en place pour votre démarche : organigramme ? Descriptif de poste ? Pyramide des âges ? Entretien annuel ? Grille de polyvalence ? ...)
- **Analyser les emplois concernés par des évolutions de votre environnement** (technologiques, organisationnelles...) : formalisation d'une carte des emplois (emplois sensibles, compétences clés...), création ou mise à jour des descriptifs d'emplois avec les compétences clés nécessaires
- **Analyser les compétences détenues et celles attendues pour occuper les emplois de demain** : analyse des informations disponibles et/ou création d'outils tels que grille de compétences et de polyvalences, démarche d'entretien annuel...
- **Identifier des écarts entre ressources actuelles et ressources cibles – Définir des plan d'action prioritaires** tels que construction d'un plan de développement des compétences (anciennement plan de formation), actions de tutorat interne, bilans de compétences...